

Damounais et Ormonans

Autor(en): **XX.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1/2, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lettre de Bressonnaz.

Bressonnaz, le 10 novembre 1900.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*,
à Lausanne.

Vous étiez attendu à Bressonnaz, aujourd'hui, à l'occasion de la pose du premier rail de la ligne Moudon-Lausanne, qui desservira tout le Jorat. Vous qui nous connaissez mieux que personne, vous auriez trouvé de jolies choses à écrire dans le *Conteur*.

Ce n'est pas comme ces messieurs de Lausanne, venus tout exprès pour fouiner par chez nous, et qui s'en vont *redzipetter* dans les papiers tout ce qu'on leur a raconté. Il faut s'en méfier, au moins ! Je ne m'étonne plus qu'on les appelle des *rapporteurs* !

Puisque je parle de la capitale, je voudrais bien savoir pourquoi elle ne nous a pas envoyé de délégués officiels ? Dans un groupe dont je faisais partie, quelqu'un affirmait qu'on était embêté à Lausanne, de penser que le tramway électrique du Jorat obligerait la Confédération à supprimer la poste pour Mézières et pour Oron ! Ceci m'étonnerait beaucoup de la part de gens instruits, qui doivent comprendre qu'il n'était pas possible de laisser toujours le Jorat dans son isolement.

L'Union instrumentale de Moudon a ouvert la cérémonie par un morceau de musique. Puis notre pasteur a fait un discours d'attaque. Après quoi, il a fallu fixer les rails qu'on venait de poser. On a chargé de ce travail les membres du Conseil d'administration. Mais on s'est vite aperçu qu'ils n'y avaient pas le coup, et l'on n'osait pas rire, parce qu'il s'agissait de personnes de conséquence. L'un affirmait que les vis manquaient de graisse, un autre que les trous n'étaient pas percés droit ; bref, tous ne demandaient qu'à passer les outils à d'autres.

Alors l'entrepreneur, M. Brossier, un tout malin, qui a ensuite offert un beau banquet aux invités, a dit à celui des administrateurs qui était le plus rapproché de lui : « Tenez, monsieur, prenez cet arrosoir, vous distribuerez le vin qui est dedans aux ouvriers, ce sera plus facile que de visser ! »

La fanfare a rejoué, et l'on s'est *embrié* pour la cantine, où le repas nous attendait, un repas comme on n'en avait jamais vu à Bressonnaz, avec des fleurs partout et de gentilles demoiselles pour servir. Chacun s'est alors appliqué à faire honneur à tous ces mets succulents. En voyant ce beau zèle et la nombreuse compagnie qui remplissait la cantine, le pasteur a fini par dire : « Si c'était au moins comme ça tous les dimanches à l'église ! »

« Ecoutez voir, M. le ministre, lui ai-je fait, au respect que je vous dois, il y a pourtant une différence à établir. Je sais que vous prêchez bien, mais si avec cela on nous offrait des pâtés de Lyon, des civets de lièvre, des poulets rôtis, de bonnes bouteilles, vous verriez que le temple ne serait plus assez grand, il faudrait le démolir et en rebâtir un autre ! »

Il s'est mis à rire, mais n'a rien répondu, par rapport à son traitement, je suppose, qui

n'est déjà pas si gros et qui serait vite lavé à ce régime.

Ensuite, c'est notre docteur, un gai compagnon et un médecin de sorte, qui a voulu demander une carafe d'eau pour se rafraîchir l'estomac : « Rien de ça, s'est écrié ce diable de M. Brossier, l'eau gâte le vin ». Il a fallu s'en passer. Heureusement qu'il n'y avait point d'abstinents parmi nous, je crois qu'ils n'auraient pas pu y tenir.

A ce moment, la *Chorale du Jorat* s'est mise à chanter : « Prends tes plus belles mélodies et tes plus beaux accords », et ceci a coupé le sifflet aux orateurs.

Il y a eu, du reste, des discours qui parlaient du cœur, de la gaieté, de l'entrain, malgré la pluie qui tombait à verse. Ma cousine en a encore chanté une, il y a eu un bout de danse pour ceux auxquels la musique faisait frémir les jambes, et quand il a fallu se quitter, on n'a pas pu s'empêcher de crier : « Au revoir, les amis, à l'année prochaine, pour l'inauguration de la ligne ».

Je vous présente mes bonnes salutations, M. le rédacteur, en attendant de vous voir à Bressonnaz. Quand vous y viendrez, demandez la cuisinière du café de la gare — c'est elle qui a préparé le dîner dont je vous ai parlé — puis passez chez moi, on prendra trois verres au bon tonneau.

(Un de vos fidèles lecteurs).

Damounais et Ormonans.

Un de nos concitoyens, originaire de Château-d'Ex, écrit au *Lien vaudois*, l'organe de la colonie vaudoise de Genève, un article auquel nous nous permettons de faire quelques emprunts.

Voici plus de trente ans, dit ce correspondant, que je quitte pour la première fois mon pays natal, la vallée de la Haute-Sarine. C'était aux fins de m'asseoir sur les bancs du Collège cantonal de Lausanne, et de savourer les doctes enseignements de maîtres aujourd'hui quasiment tous rentrés dans le grand silence. Mes camarades d'alors ne furent pas très doux au nouvel arrivant, leur tombant des montagnes du Pays-d'Enhaut. Au début, ils en firent volontiers l'objet de leurs plaisanteries, assez innocentes au fond, mais cruelles quand même à l'amour-propre de celui qui les subissait. Il est de Château-d'Ex ! Peut-on être de Château-d'Ex ? d'un pays où ne croissent que des sapins et où l'on ne voit que des vaches ! C'est un *Damounai*, disaient mes condisciples de Montreux, de Vevey et d'Aigle. *Damounai*, tel est le surnom infligé à ceux du Pays-d'Enhaut par les indigènes des bords du lac, de Ville-neuve à Ouchy. Que signifie cette appellation ? Tout bonnement « homme du Pays-d'Enhaut », en patois *dou Pai d'Amon* ; de là *Paidamounai*, et, par abréviation, *Damounai*. J'avoue que cette qualification ne me blessait pas du tout ; j'aimais ardemment la terre natale, et j'étais tout fier d'être interpellé par le surnom de ses habitants.

Mais ce que je ne savais avaler, c'était d'être

traité d'*Ormonan*. Plus grave injure ne pouvait m'être adressée. Ce que je rageais intérieurement à l'ouïe de cette phase en apparence anodine et quelconque : « Oh ! tu viens de Château-d'Ex, dans les Ormonts ! »

Et pourquoi ?

Parce que, depuis des siècles, ceux du Pays-d'Enhaut et ceux des Ormonts, de proches voisins pourtant, se sont toujours regardés de travers. Sous-races différentes de la grande famille gauloise, les populations du Pays-d'Enhaut ont été imprégnées du sang burgonde, qui a remonté le cours de la Sarine, tandis que celles des Ormonts ont reçu l'empreinte des invasions du Midi, pénétrant dans les Alpes par le Grand-Saint-Bernard et le col Ferret. Gens du Nord, ceux de Château-d'Ex ; gens du Midi, ceux du Sépey. De là la rivalité séculaire, se transmettant de génération en génération entre ces deux peuplades des Alpes vaudoises.

Non, nous autres du Pays-d'Enhaut, nous ne voulons pas être appelés Ormonans. Et pourtant que de bons amis n'avons-nous pas comptés sur les Mosses, Vers-l'Eglise, au Plan des Isles et aux Voëttes, et que de joyeux moments n'avons-nous pas passés, en leur compagnie, dans les rustiques auberges de la Lécherette, des Fontaines et du Rosé ! Mais, encore une fois, nous ne sommes pas des Ormonans.

Grande a été l'amertume de l'auteur de ces lignes en lisant, dans le *Lien vaudois*, à propos d'une excursion à Château-d'Ex du Cercle vaudois de Genève, que, « la course organisée dans les Ormonts a eu lieu par un temps superbe. » Comment ! s'écrie-t-il, vous osez fourrer dans les Ormonts la vallée de la Sarine vaudoise ! Quoi ? Rossinières, Les Moulins, Château-d'Ex, l'Etivaz, la Lécherette, dans les Ormonts ! Sacrilège impardonnable ? Sachez que, du défilé de la Tine au pont du Cuizon, sur l'Hongrin, soit en un parcours de 25 kilomètres, ou peu s'en faut, vous fûtes dans le Pays-d'Enhaut, et que vous abordâtes en Ormont seulement au commun des Mosses, à ce beau et grand pâturage, jadis notre bien, que nous dûmes céder en 1502 à nos voisins, aux Ormonans, pour avoir pillé leur vallée et occis plusieurs des leurs — une peccadille ! Ah ! si Messieurs de Berne nous avaient laissé faire ils en auraient vu d'une autre.

L'auteur de l'article d'où nous extrayons ces lignes nous apprend encore que les habitants du Pays-d'Enhaut sont appelés aussi *Medeis* par leurs voisins des Ormonts et d'Aigle, appellation dont il ignore l'étymologie.

Damounais et *Medeis*, dit-il, sont indistinctement les habitants de Château-d'Ex, de Rougement et Rossinières pour les gens de la plaine. Mais entre eux les bourgeois du Pays-d'Enhaut se dénomment différemment suivant la commune à laquelle ils ressortissent. A Rougement appartiennent les *Paouros* (patois : on *paouro*, féminin *ouna paourécha*). Etymologie inconnue ; en tout cas cela ne signifie pas pauvre, qui donnerait *pouro*, et au féminin *poura*, en patois. Et puis, du moins dans le

temps, Rougemont passait pour posséder, non des pauvres, mais les plus gros paysans du district.

La grande commune de Château-d'Ex est habitée par les *Favolais* (féminin, *favolaires*), les mangeurs et les cultivateurs de fèves. Jadis la fève jouait un grand rôle dans l'alimentation des montagnards. Aujourd'hui cette légumineuse est encore cultivée dans nos champs, mais ne sert plus guère qu'à faire de la farine pour les porcs. Et pourtant qu'y a-t-il de meilleur que la fève bouillie flanquée de beurre ou de séré frais? Voilà, c'est un mets démodé.

Le bourgeois de Rossinières a été affublé du surnom de *Crosérin* (féminin *Crosérène*), littéralement Creuserien. Que veut bien signifier ce nom bizarre? Peut-être est-ce une allusion aux chercheurs, aux *Creuseurs* de trésors dans la terre ou dans les ruines. Je me souviens, dit notre Damounai, avoir entendu souvent des gens de Château-d'Ex injurier des citoyens de Rossinières en leur disant : *Crojerun, croja-tsun, traina-lun, tire lo diablo palo lun*, ce qui veut dire : *Crosérins*; creuse-chien, traîne-lien, tire le diable par le lien (*licol-lun* en patois).

Ceux de Rossinières n'aiment déjà pas qu'on les appelle *Crosérins*; mais ils ont en abomination ceux qui les traitent de *Pétolais* (féminin *pétolaire*). Pour expliquer ce sobriquet il suffit de dire que Rossinières nourrit un fort grand nombre de chèvres sur les pâturages communaux; que naturellement les dites chèvres font ce que font toutes les chèvres; et que les maîtres des chèvres en ont subi les conséquences, grâce à la malignité de leurs voisines.

L'Etivaz, la plus haute paroisse du district, la plus reculée, ne peut être habitée que par des *Chamois* (patois *Tsamo*), cela va sans dire.

Allez rendre visite aux *Damounais*; vous leur ferez grand plaisir; mais, au grand jamais, n'allez parler de *Pétolais* à Rossinières ou de *Favotais* à Château-d'Ex. Vous vous feriez honnir, vous et vos familles, jusques et y compris la troisième et la quatrième génération, tout en courant le risque de subir le sort des Ormonans occis par inadvertance en l'an 1502 de notre ère.

Cet esprit de clocher et ces petites rivalités de village à village ne sont pas spéciales au Pays-d'Enhaut. On en trouve nombre d'exemple ailleurs. A Lausanne même, le quartier de la Cité, qui a le mieux gardé son cachet propre, comprenait il n'y a pas bien longtemps la Cité-Devant, la Cité-Derrière et la Cité-Dessous; les habitants de ces trois rues se paraient rigoureusement et ne frayaient pas entre eux. Ceux de la Cité-Devant passaient pour les plus nobles; la racaille habitait la Cité-Dessous et la Cité-Derrière, et ces deux racailles se détestaient. XX.

La Société de Belles-Lettres

et le monument Vinet.

A l'occasion de tout ce qui a été dit et publié dernièrement sur Alexandre Vinet, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître quand et comment est née, au sein de la Société de Belles-Lettres de Lausanne, l'heureuse idée d'élever un monument à la mémoire de notre illustre concitoyen et de créer à cet effet un capital suffisant.

Vers la fin de l'année 1860, la Société de Belles-Lettres de Lausanne se préparait à donner, dans la salle de l'ancien Casino, une soirée artistique, littéraire et musicale. Sa première idée était, sans doute, d'en affecter le

produit à quelque œuvre de bienfaisance, nous ignorons laquelle.

Voici ce qu'on lit dans les *Acta* de la Société de Belles-Lettres au sujet de cette soirée :

Séance extraordinaire du 14 janvier 1861.

E. Correvon, président;

Morel, suppléant;

H. de la Harpe, secrétaire.

La séance est ouverte à 4 heures par l'appel nominal. Alfred Ceresole nous apprend que la séance a été convoquée afin de proposer à la Société un but nouveau pour la soirée littéraire, artistique et musicale (votée précédemment); ce but est celui de contribuer à l'érection d'un monument en l'honneur d'Alexandre Vinet. Il a fait part de cette idée à M. Vulliemin, qui en a été vivement saisi et qui nous prêterait volontiers son appui moral en insérant à ce sujet un article dans les journaux. Alfred Ceresole propose donc que les bénéfices de la soirée soient placés dans une caisse destinée à ériger un monument à Alexandre Vinet.

Adopté à l'unanimité, moins une voix. Ceresole propose ensuite d'inviter à la soirée les Genevois et les Neuchâtelois. Adopté.

La séance est levée à 4 ½ heures.

H. DE LA HARPE, secrétaire.

Après cette décision, une délégation de la Société de Belles-Lettres se rendit auprès de M. le professeur Vulliemin pour lui demander son appui et ses conseils. L'aimable et savant historien la reçut, dans son salon de Mornex, avec la plus parfaite bienveillance et rédigea pour la *Gazette de Lausanne*, du 16 janvier 1861, l'article suivant :

Les pensées généreuses appartiennent à la jeunesse. Il n'y a pas longtemps qu'un homme jeune de cœur, si ce n'est d'années, M. le professeur Daguét, a réussi à mener à bien l'érection d'un monument au Père Girard. Grâce à lui, Fribourg possède sur l'une de ses places l'image de celui dont le souvenir est un témoignage et un bienfait. Aujourd'hui, une pensée pareille vient de naître du cœur de la jeunesse vaudoise. Les étudiants de Belles-Lettres, dans notre Académie, se proposant de donner, mercredi, une séance publique, la question s'est posée parmi eux de savoir quel usage serait fait du produit qu'ils espèrent de cette séance, et, d'une même voix, ils ont répondu : « Que la petite somme que nous recueillerons soit le premier chiffre d'une somme beaucoup plus forte, laquelle servira, tôt ou tard, à élever un monument à Alexandre Vinet. »

Le ruisseau sera très faible à ses commencements, mais les affluents ne lui feront pas défaut; il grossira et le jour ne tardera pas d'arriver où le canton de Vaud pourra témoigner, lui aussi, sa reconnaissance envers le concitoyen duquel il s'honore, et qui, comme penseur, comme écrivain et comme homme, a été la plus pure et la plus belle de ses gloires.

Ce sera donc à commencer un fonds pour l'érection d'un monument à Alexandre Vinet que sera employé le produit de la séance que donnera, mercredi prochain, 23 janvier 1861, la Société de Belles-Lettres.

Cette soirée réussit à merveille et inaugura on ne peut mieux la souscription pour un monument à Alexandre Vinet. Au programme figuraient trois pièces, trois chœurs, trois chansonnnettes, une déclamation, un trio instrumental précédé d'un prologue de M. Alfred Dufour, alors étudiant en droit, qui obtint le plus vif succès.

On lit dans le procès-verbal de la séance de Belles-Lettres, à la date du 20 février 1861 :

Vannod, président;

Mestral, secrétaire.

Vannod nous apprend que le bénéfice net des représentations, données à Lausanne et à Vevey, est maintenant connu : la soirée de Lausanne a produit 792 fr. 75; celle de Vevey, 411 fr. 47; puis une collecte faite dans la Société de Zofingue, 71 fr. — 1275 fr. 20. Cette somme a été remise à un comité composé de MM. Duperrex, professeur, président; Bory-Holland, banquier; Vulliemin, professeur; Duplan, juge de paix, comité qui a bien voulu se charger de recevoir encore d'autres dons en faveur

du monument Vinet. Alfred Ceresole est nommé par acclamation membre de ce comité.

Bauty demande qu'on vote des remerciements à la commission du théâtre pour les soirées de Lausanne et de Vevey. Adopté.

Extrait du rapport de la commission dite « du grabaud » sur la marche de la Société de Belles-Lettres :

Rapporteur : Julien Guisan.

Membres : Jean Berthoud;

Théodore Vannod.

L'idée du monument Vinet, idée exclusivement bellettrienne, accueillie favorablement par le public, a déjà-fait plus de chemin que nous ne nous y attendions, et grâce au concours assidu de personnes dévouées à notre cause, nous pouvons espérer de voir sous peu d'années s'élever sous l'ombre des tilleuls de Montbenon, cette statue, monument élevé par une société de lettres à un littérateur célèbre.

Voici le beau prologue de cette soirée, composé par M. Alfred Dufour, étudiant en droit :

Un soir, j'étais assis près de ma cheminée,
Et ma pensée errait, au hasard proménée,
A travers les flots bleus de l'immense infini...
Et je ne voyais pas que la flamme rougeâtre
Allait en faiblissant... Elle mourut dans l'âtre.
A son dernier rayon, je m'étais endormi.

Alors je vis trois sœurs au céleste visage,
Trois vierges au front pur, debout sur un nuage,
Qui semblaient se suspendre à la voûte des cieux;
Leur groupe s'entrouvrit et je vis sur la nue
Les trois sœurs couronner une blanche statue :
Je reconnais les traits du sage de Montreux.

En chantant tour à tour, comme chantent les anges,
Chacune prononça quelques mots de louanges,
En ceignant ce beau front de lauriers et de fleurs.
Prostré, j'écoutai la douce mélodie
Inonder l'infini de torrents d'harmonie,
Et je joignis les mains. — Ainsi chantaient les sœurs :

— De l'austère Philosophie,
Vinet, accepte le tribut;
Dans la doctrine, dans la vie,
Tu marchas toujours droit au but.
Dédaignant un succès frivole,
Tu vécus toujours sous ses loix,
Tu fus chef d'une noble école :
Prends le laurier que je te dois.

— C'est moi qui suis la Poésie,
Qui déesse aux mille couleurs,
Qui sème le seuil de la vie
Et de sourires et de fleurs.
Sage, accepte cette couronne;
Tu fis connaître ma beauté,
Et le laurier que je te donne
N'a jamais été mieux porté.

— Chrétien, prends la palme immortelle
Et porte le chiffre de feu :
A la Religion fidèle,
Tu n'as pas renié ton Dieu.
Vois d'ici la divine aurore
Inaugurer l'éternité;
Va, ce laurier dont je t'honore
Jamais ne fut mieux mérité.

Ainsi chantaient les sœurs, et le triple symbole
Ceignait son noble front d'une verte auréole
Qui prêtait à ses traits de célestes contours.
Puis le ciel s'entrouvrit pour leur livrer passage,
Et tout s'évanouit comme un lointain mirage,
Et le songe divin s'envola pour toujours.

Le démontage d'un wetterli.

Un de nos lecteurs nous écrit :
C'était le jour de l'exercice du landsturm.
Dans la cour des casernes de Lausanne, il y avait grand démontage et remontage du wetterli.

Nous autres, sous-officiers, n'avions qu'à donner à nos hommes les indications relatives à cette opération, mais sans leur aider manuellement.

Un brave soldat des environs de Lausanne parvient, à force de peine, à démonter toutes les pièces de son arme. Celles-ci sont étalées sur le revers poilu de son sac, et après nombre d'essais infructueux, il se tourne vers moi, avec un regard suppliant, en disant :

— Dites voir, caporal, croyez-vous que tout y repuisse? (Un caporal de landsturm).